



SOCIÉTÉ

Des volontaires du service civique auprès des personnes âgées

10 000 jeunes vont venir en aide aux anciens dans les Ehpad, nous annonce la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry.

PAR CHRISTINE MATEUS

« **J'AI UN BON FEELING** avec les personnes âgées. J'adore les écouter parler. C'est vraiment un public riche et intéressant. » Anaïs, 21 ans, termine son **service civique** au sein de l'Ehpad Terre-Nègre à Bordeaux (Gironde). Fini les discussions le matin avec les résidents dans leur chambre, les animations l'après-midi (ateliers de cuisine, Scrabble...), les balades dans le parc de l'établissement avec eux. Tout ce qui a été son quotidien pendant six mois.

Alors que la mission de cette étudiante en psychologie arrive à son terme, la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, nous annonce qu'il y aura des renforts à destination des aînés pris en charge dans les Ehpad, les résidences autonomie ou bénéficiant d'aides à domicile (les structures publiques ou privées à but non lucratif seulement sont concernées).

« Grâce au **service civique**, des jeunes sont déjà engagés dans la solidarité entre les générations (NDLR : depuis 2015). Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est l'ouverture de 10 000 missions supplémentaires, en créant les conditions nécessaires pour faciliter le déploiement d'autres jeunes auprès des personnes âgées. Avec deux objectifs

principaux : lutter contre les situations d'isolement social

et renforcer les liens intergénérationnels. » Un travail mené avec Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie. 15 000 organismes d'accueil sont désormais éligibles à l'agrément du **service civique**. La communication gouvernementale est en cours pour les encourager à se lancer. A eux, en effet, de se porter volontaires pour accueillir un jeune dans le cadre strict de cette mission.

« J'avais demandé à travailler auprès des personnes âgées. Je me sens à l'aise avec elles, précise Anaïs. Lors d'un job d'été, j'avais fait le ménage dans une maison de retraite et mon stage en psycho a eu lieu dans un Ehpad », argumente-t-elle. D'une durée d'au moins vingt-quatre heures par semaine et de six à douze mois, la mission ne remplace pas un emploi vacant. « Nous serons extrêmement vigilants à ce sujet », prévient d'ailleurs Sarah El Haïry.

Un tutorat sur place et une formation adaptée

Le jeune apporte une aide et intervient en complémentarité, tout en bénéficiant d'un tutorat sur place et d'une formation adaptée eu égard aux publics âgés et vulnérables concernés.

Pas question non plus de ne lui attribuer qu'une tâche récurrente. Au programme, notamment : participation à la réalisation d'activités de loisirs, temps d'échange, apprentissage et accompagnement dans l'utilisation des nouvelles technologies...

« Très bien, commente Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). Nous sommes tellement en retard dans l'aide aux personnes âgées que tout ce qui sera fait par l'Etat avec cet objectif est une bonne chose. Je me réjouis que l'aide à domicile ne soit pas oubliée dans le cadre du **service civique**. Je ne peux malheureusement pas en dire autant des moyens alloués, en termes de postes et de salaire, qui ont laissé l'aide à domicile de côté. »

Pour sa mission, le jeune en **service civique** perçoit une indemnisation de 473,04 € net par mois pris en charge par l'Etat, ainsi que 107,58 € mensuels versés en numéraire ou en nature par la structure d'accueil pour les frais de transport et de repas. Créé en 2010, le **service civique** s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, qui souhaitent s'engager au service de la collectivité.

Le 14 juillet dernier, le président de la République a annoncé la création de 100 000 nouvelles missions de **service civique**, s'ajoutant

aux 140 000 effectuées aujourd'hui, dans des secteurs aussi variés que l'éducation pour tous, le sport, l'environnement.

La crise sanitaire, avec ses conséquences sociales et psychologiques importantes auprès des personnes âgées, a mis un cruel coup de projecteur sur les besoins des structures qui les prennent en charge, d'où ces 10 000 missions en plus qui leur sont dédiées. « Aujourd'hui, il existe une vraie appétence des jeunes volontaires à vouloir intervenir sur les questions de la rupture de la solitude et du lien intergénérationnel. Comment l'améliorer ? Comment le construire ? Je pense que c'est le fruit de cette période particulière qui, demain, j'espère, consolidera des engagements. En cela, la crise a vraiment été un révélateur », assure Sarah El Haïry.



J'avais demandé à travailler auprès des personnes âgées. Je me sens à l'aise avec elles.

ANAÏS, EN SERVICE CIVIQUE DANS UN EHPAD



Ehpad Terre-Nègre, Bordeaux (Gironde), vendredi. Anaïs, 21 ans, étudiante en psychologie, a passé six mois auprès de personnes âgées.